

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 6 (1935)

Heft: 6

Artikel: L'Ecole d'horlogerie et de mécanique de St-Imier : un centre d'éducation professionnelle dans le Jura

Autor: Dubois, M.-C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Ecole d'Horlogerie et de Mécanique de St-Imier

Un centre d'éducation professionnelle dans le Jura

Au début de la seconde moitié du XIX^e siècle, Saint-Imier est une paisible bourgade jurassienne dont déjà l'horlogerie constitue la principale ressource des habitants.

C'est l'époque des comptoirs du travail à domicile. Ici et là, le chef de famille groupe à son propre foyer une poignée d'ouvriers et du matin au soir patron et employés travaillent ensemble en famille. Si le travail domestique est empreint d'une charmante simplicité, il laisse cependant se développer une certaine fantaisie et ne s'accomplit pas toujours avec une rigoureuse régularité. Pour remédier à ces inconvénients et pour servir les besoins de la cause, l'horloger jurassien cherche la formule d'un travail ordonné et suivi. Il la trouve après une lente évolution dans la concentration intégrale du travail dans les usines.

Une ère de prospérité commence pour l'horlogerie dont le développement et l'extension nécessitent rapidement une adaptation parfaite au nouvel état de choses. Il ne suffit pas que dans les usines qui viennent d'ouvrir leurs portes la population entière se précipite avec l'espoir d'un gain facilement acquis et sous le prétexte qu'un apprentissage est chose superflue. Il faut pour le renom de l'horlogerie et sa réputation à l'étranger que les ouvriers horlogers possèdent à fond leur métier. C'est ce que comprennent alors quelques hommes avisés qui partant du principe que seule une élite rationnellement instruite peut exercer efficacement sa profession, songent à la création d'une école professionnelle.

En 1866 donc, grâce à l'initiative de la Société d'Emulation, est fondée l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier, premier établissement de ce genre en terre bernoise. A cette époque il n'en existe que trois dans le Jura, à Besançon, à Genève depuis 1824, et à La Chaux-de-Fonds depuis 1865 seulement.

Pendant les 50 premières années de son existence, l'Ecole de Saint-Imier n'a à son programme qu'un enseignement strictement horloger. Les élèves sont groupés sous la direction de maîtres qualifiés et apprennent les principes de la fabrication des différentes parties de la montre. Des cours spéciaux les initient au réglage, au remontage et à la mise en place de l'échappement.

A la fin du siècle, sous l'influence de l'évolution technique américaine certains esprits éclairés et intelligents sentent tout le profit qu'ils peuvent tirer pour leur industrie de l'application de la machine à la fabrication horlogère. C'est le début du machinisme, symbole des temps nouveaux qui sur un rythme de plus en plus accéléré va prendre la place de la main-d'œuvre. L'introduction de la machine dans le domaine horloger crée immédiatement une branche nouvelle de l'activité de cette industrie. Ces

machines qui prennent le travail des hommes il faut d'autres hommes pour les fabriquer.

Une fois de plus s'avère utile le rôle de l'école professionnelle qui seule peut mettre des spécialistes au service de l'industrie. Ayant compris cela, en 1897 l'École de St-Imier complète son enseignement en créant une section de mécanique qui au cours des années va prendre un bel essor.

En 1920 l'école arrive à un épanouissement tel que ses dirigeants instaurent une division technique destinée à former des techniciens horlogers et mécaniciens. Ceux-ci après 4 ans d'études théoriques complétées par 8 mois d'études pratiques spécialisées obtiennent un diplôme sanctionné par l'Etat et de valeur égale à ceux que décernent les technicums cantonaux bernois.

Cette innovation qui permet d'augmenter les qualités professionnelles des élèves, se trouve dès le début très appréciée par la jeunesse de la région.

Aujourd'hui le nombre des techniciens horlogers et mécaniciens diplômés de l'école s'élève à 70 environ. La plupart d'entr'eux occupent des situations intéressantes dans l'industrie et font honneur à l'établissement qui les a formés.

En 1950, la crise s'abat sur le pays et l'École d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier qui subit l'heur et le malheur de l'industrie n'est pas épargnée. Devant la diminution du nombre des élèves horlogers, les classes spéciales se ferment les unes après les autres. Par contre les classes de mécanique augmentent leurs effectifs.

Les industries nouvelles, automobiles, avions, appareils de tous genres, exercent un prestige toujours plus grand sur la jeune génération. Et le développement intensif de l'électricité amène en 1935 l'ouverture d'une classe spéciale d'électricité. Cette dernière, une des premières qui soient créées dans la région, s'attache particulièrement aux problèmes posés par les applications, nombreuses aujourd'hui, de l'électricité à faible puissance : téléphone, radio-électricité, électro-acoustique, électricité-automobile, horlogerie-électrique. Les techniciens qu'elle forme poursuivent eux aussi leurs études pendant 4 années au bout desquelles ils obtiennent le diplôme de mécanicien-électricien.

Au cours des années qu'ils passent à l'école, tous les élèves quels qu'ils soient, techniciens et praticiens, sont entraînés à des travaux pratiques. Grâce à un outillage moderne, ils fabriquent dans les ateliers de mécanique, des tours perfectionnés et des machines à meuler d'un modèle exclusif. Dans les ateliers d'horlogerie et d'électricité, ils construisent des montres de différentes grandeurs, des horloges électriques à remontage automatique, des appareils de démonstration: enregistreurs gramophoniques, amplificateurs, radios, etc.

La vente de ces divers produits permet à l'école de retirer quelques bénéfices qui alimentent dans une faible mesure le chapitre des recettes.

Quant à l'existence même de l'établissement, elle est assurée par le bienveillant concours de la Confédération, du canton



L'Ecole d'Horlogerie et de Mécanique de St-Imier

et de la commune de Saint-Imier, qui lui accordent chaque année de généreux subsides et qui ont toujours su par l'intérêt qu'ils portent à son activité, lui prodiguer de précieux encouragements.

Cet aperçu ne donne qu'une faible idée de ce qu'a été pendant 70 ans la vie de l'École d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier.

Il eût fallu parler d'avantage de ceux qui la créèrent et qui, par leur confiance et leur ténacité, menèrent à bien leur audacieux projet. Il eût fallu raconter ses débuts et dire la tâche difficile qu'eurent ses premiers maîtres à mettre sur pied les différentes classes de son enseignement et à en mesurer la bonne marche et la prospérité. Il eût été intéressant peut-être de connaître certains détails sur les premiers programmes des cours, sur les conditions d'admission, sur les différents locaux qui abritèrent cette institution.

Mais toutes ces choses appartiennent au passé et le but de ces lignes est avant tout de parler du présent et de montrer ce qu'on est en droit d'attendre aujourd'hui d'une école professionnelle.

Il est bon que l'on sache que dans cet immense effort que tente actuellement l'humanité pour le redressement commun, une maison comme celle dont il est question dans cet article, est capable d'apporter sa modeste contribution. Etablissement scolaire professionnel, foyer d'instruction et de développement, l'École d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier a compris que son devoir est d'évoluer, de s'adapter par tous les moyens possibles aux circonstances actuelles, en un mot d'être « à la page ».

« Être à la page », c'est-à-dire se débarrasser de tout ce qui n'est pas de première importance, abandonner le poids mort qui ralentit l'élan vers l'avenir. « Être à la page » c'est-à-dire donner tous ses efforts à ce que réclament la vie moderne, l'activité moderne, l'industrie moderne.

Au début de cette période qu'on a pris l'habitude d'appeler la crise, la jeunesse, croyant éviter le chômage, s'est portée en masse vers les études supérieures, vers les professions libérales. Malheureusement, les emplois obtenus se sont révélés bien inférieurs au nombre des candidats. On ne compte plus les ingénieurs qui fonctionnent comme contre-maîtres, voire comme manœuvres, les médecins qui végètent pendant de longues années d'assistance.

Devant tant d'espoirs déçus, le revirement inévitablement s'est produit qui donne une valeur nouvelle à l'enseignement professionnel.

Albéric Cahuet écrivait il y a quelque temps dans un article sur le chômage intellectuel cette phrase qui résume assez bien la situation : « Nous avons aujourd'hui d'avantage besoin de travailleurs manuels que de licenciés sans emploi. »

En effet, ce qu'il faut avant tout, c'est une main-d'œuvre qualifiée et bien exercée au service d'un esprit solidement meublé et d'une volonté ferme d'arriver à une situation.

La réalisation de ce programme, l'École de Saint-Imier vieille de ses 70 années d'expérience mais constamment rajeunie et tournée vers l'avenir, l'offre à la jeunesse du pays.

M.-C. DuBois.

Ecole de Commerce de Saint-Imier

Section supérieure de l'École secondaire

Au moment où paraîtront ces lignes, l'École secondaire de Saint-Imier aura commémoré le 75^e anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, le 15 novembre 1860 que cet établissement d'instruction publique ouvrait ses portes, inaugurant pour notre cité et pour notre Vallon une ère nouvelle, créant une source vive de savoir et de joie.

Une section pédagogique fit partie intégrante de l'École, dès sa fondation. Elle forma de nombreuses volées d'institutrices dans des conditions économiques et pédagogiques extrêmement favorables. Elle ne disparut qu'en 1918, à la suite d'une décision du Gouvernement bernois qui désirait unifier et centraliser la formation du corps enseignant.

Une classe de gymnase, une terttia, fut, en outre, introduite temporairement. Si elle ne compta jamais de nombreux écoliers, elle n'en contribua pas moins à préparer d'excellents élèves aux études.

Parallèlement à ces deux sections supérieures de l'École secondaire, la Commission scolaire ne devait pas tarder à introduire une nouvelle branche d'activité pour l'établissement dont elle assumait la surveillance. En 1906, en effet, après des pourparlers laborieux mais enthousiastes, décision fut prise par elle de créer une École de commerce. Les raisons en étaient multiples : L'industrie avait pris au cours du dernier demi-siècle un essor considérable dans le Jura-Sud, le commerce marchait de pair, les employés qualifiés étaient rares et beaucoup de maisons devaient engager du personnel de langue étrangère. Le moment semblait favorable. En 1907, en effet, dès le printemps, l'École de commerce donnait ses premiers cours. Elle était alors logée dans un immeuble locatif situé sur la Place Neuve, à quelque distance du collège secondaire, dont elle relevait à plusieurs titres. Un maître, spécialiste des sciences commerciales, était attaché à la maison. M. Bernett, actuellement recteur à Zurich, en fut le premier. L'enseignement des autres branches, tendant plutôt à la culture générale, fut confié à quelques professeurs de l'École secondaire.

Jusqu'à nos jours, les études commerciales étaient ouvertes aux écoliers âgés de 14 ans révolus. C'est à dire que la 9^e année de la scolarité obligatoire pouvait être déjà, ce que d'aucuns demandent, une année de spécialisation ou, du moins d'initiation